



## APPEL D'OFFRES PUBLIC

### TRAVAUX DE RÉFECTION BOULEVARD CLOUTIER, AVENUES OCTAVE ET DES SOURCES

- Description des travaux :** La Ville de Saint-Raymond requiert des soumissions par voie d'appel d'offres public en vue des travaux de réfection du boulevard Cloutier, de l'avenue Octave et de l'avenue des Sources :
- 1- Le remplacement de la conduite d'eau potable et d'égout sanitaire et la reconstruction de la chaussée sur une longueur approximative de 195 mètres linéaires, détaillés comme suit :
    - a. Boulevard Cloutier : 195 mètres.
  - 2- Le remplacement de la conduite d'eau potable, d'égout pluvial et d'égout sanitaire et la reconstruction de la chaussée sur une longueur approximative de 225 mètres linéaires, détaillés comme suit :
    - a. Avenue des Sources : 95 mètres;
    - b. Avenue Octave : 120 mètres;
    - c. Rue Sainte-Claire : 10 mètres.
- Documents d'appel d'offres :** Disponibles sur SÉAO à compter du 27 avril 2021.  
<http://www.seao.ca> ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Représentante du dossier :** Mme Chantal Plamondon, greffière. L'adresse de courriel pour rejoindre la représentante est [chantal.plamondon@villesaintraymond.com](mailto:chantal.plamondon@villesaintraymond.com)
- Dépôt des soumissions :** Avant 11 h, le jeudi 20 mai 2021. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le même jour à la même heure, dans une salle disponible à l'hôtel de ville de Saint-Raymond au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond. Les mesures sanitaires en vigueur à cette date seront appliquées.

#### AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Des exigences sont indiquées dans les documents d'appel d'offres, il est de la responsabilité des soumissionnaires de les respecter.

Les contrats sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

La Ville de Saint-Raymond n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à l'un ou l'autre des appels d'offres.

La Ville s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Donné à Saint-Raymond, le 23 avril 2021.

La greffière,  
Chantal Plamondon, OMA